Vanderbeekan, rue d'Espagne, 21 ; Léon Dumoulin, apprêteur, d'Hem, et Emilienne Lison, a.p., rue Decrême, 150 ; Achille Cartier, rentreur, de Mouvaux, et Marguerite Maes, moulineuse, rue Jules Deregnaucourt, 43 ; Arthur Gilleron, magasinier, de Croix, et Léonie Decruynaere, a.p., rue de Béthune, 10 ; Raymond Lefebvre, lamier, r. de la Basse-Maeure, 112, et Susanna Selosse, a.p., rue Daubenton, 74.

Décès. — Roger Brulois, 3 mois, rue du Fontenoy, 87, cour Moreau, 54 ; Achille Pollat, 63 ans, rue de Bouvines, 103, cour Fontier, 24 ; Marie Dekeyser, épouse De Walschs, 89 ans, rue des Longues-Haies, 258 (B.) ; Frédéric Delescluse, 38 ans, rue Cugnot, 61 ; Maria Delhaye, 72 ans, rue de Bouvines, 50 ; Jules Polderman, 72 ans, rue de l'Alma, 71 ; Laura Jaunlaux épouse Verdoncq, 33 ans, rue Michel-Ange 9 ; Louis Debarbieux, 82 ans, rue de Barbiaux, 35 ; Rosalie Masson, veuve Lecreniar, 89 ans, rue Rouget-de-l'Isle, 4 (B.)

WATTRELOS

Paiement des secours. — On paiera, 1 bis, rue Jean-Jaurès, jeudi 14, de 9 à 11 h., les allocations d'assistance aux vieillards, aux familles nombreuses et d'allaitement maternel.

Se munir de la carte d'identité.

Consultations de nourrissons. — Jeudi, à 9 h., à l'école de filles de la rue de Tourcoing, et à 14 h. 30, à l'école de la rue de la Baillerie.

Combattants Républicains. — Vendredi 15, à 19 h. 30, réunion de Commission. Présence indispensable. Compte rendu financier de l'année 1936.

Une bonne adresse pour un Poste de T.S.F. : DELESCLUSE, 76 r. J. Jaurès. 4045

Amicale du Plouys. — Basket-Ball. — Entraînement général ce soir, à 19 h.

A la Gaulaise. — Les répétitions reprendront ce soir.

Passage du percepteur. — Le percepteur de Croix passera jeudi 14, de 14 à 16 h., pour la perception des contributions.

Philharmonie du Crétinier. — Répétition vendredi 15, à Ma Campagne, 108, rue de Tourcoing.

Boxing-Club Wattrelosien. — Les jeunes gens désirant pratiquer la boxe et la culture physique le mardi et le vendredi, de 19 à 21 h. et le dimanche, de 10 à 12 h., sous la direction du professeur Bailleul, peuvent s'inscrire à l'Ecole des Sports, chez M. Pitou, 27, rue Carnot. Pour tous renseignements, s'adresser au professeur Bailleul, 91, rue de Mouscron.

Etat Civil. — Naissances : Roland Pottié, 2, rue des Poilus ; Jules Degryse, rue du Sapin-Vert, impasse Pinguet, 7 ; Cécile Durinck, 2, rue des Poilus.

Publications : Bauke Hooghiemstra, apprêteur à Neuville-en-Ferrain, et Hélène Dharte, ménagère, même adresse.

Décès : Mireille Derycke, épouse Rom, 24 ans, rue des Ballons, rangée Fillet, 8 ; Laurent Maes, 72 ans, 22, rue du Laboureur ; Arthur Beasche, 54 ans, 2, rue des Roses ; Odyle Squedin, Vve Delvinquière 46 ans, rue Faidherbe, cour Hoste, 12 ; Charles Baes, 75 ans, 82, rue du Pierre-Catteau ; Adèle Sobrie, Vve Holvoet, 91 ans 182, rue de Tourcoing.

CROIX

Union Chorale. — Jeudi 14, à 20 h., au local, reprise des répétitions. Communication importante.

Consultations de nourrissons. — A 10 h., Maison des Œuvres, docteur Barroyer ; à 15 h., Dispensaire Mackellerie, docteur Swynghedauw.

Bibliothèque Kléber. — La bibliothèque est ouverte tous les mercredis à partir de 19 heures.

Contributions directes. — Le contrôleur recevra à la Mairie, salle du rez-de-chaussée, de 14 à 17 heures.

Etat Civil. — Naissance : Anne-Marie Beghin, 177, rue des Ogiers.

Décès : Joseph Cooksey, 72 ans, 40, rue Eugène Guillaume ; Marie Debuisne, 81 ans, veuve Barenne, 292, rue Jean Jaurès.

WASQUEHAL

Début d'incendie rue d'Austerlitz

Un commencement d'incendie s'est déclaré mardi matin vers 10 h., dans la maison d'habitation de M. Jules Coppee, rue d'Austerlitz. Le feu prit naissance dans une piece du rez-de-chaussee par suite d'une fissure de la cheminee. Les flammes se communiquerent à la boiserie et à la tapisserie. Bientot l'alarme fut donnee et en attendant l'arrivee des pompiers, le personnel du commissariat de la police, alerte, se mit en devoir de penetrer dans l'immeuble et de combattre le sinistre, si bien qu'à l'arrivee des soldats du feu qui etaient commandes par leur chef M. Caby, tout danger etait deja ecarte.

Le dommage cause est de quelques centaines de francs. Il y a assurance.

Consultations des nourrissons. — Jeudi à 14 h. 30, à l'ecole maternelle du Capreau (lettres M à Z) et à 15 h. 30 à l'ecole maternelle de Noir-Bonnet.

Consultations prénatales. — Samedi 16, de 14 à 16 h., consultations à la Maternite municipale, place Fenelon, par Mme Hostaux.

Encouragement national. — Le paiement des primes mensuelles, trimestrielles et semestrielles aura lieu aujourd'hui à la mairie (1er guichet) de 14 h. 30 à 16 h. Se munir de la carte jaune ou rose.

Tournée du Percepteur. — Aujourd'hui la Percepteur se trouvera à la mairie (1er étage) de 14 h. 30 à 16 h. pour percevoir les contributions, taxes et impôts divers et pour payer les allocations militaires et mandats départementaux.

M. Chichery, contrôleur des Contributions directes, se tiendra à la disposition des contribuables à la mairie de 15 à 16 heures.

A la Recette Municipale. — Jeudi 14 rue Ferrer, 12, on paiera les allocations mensuelles aux vieillards, infirmes et incurables, les allocations aux familles nombreuses (cartes vertes), primes à la natalité, allocations aux femmes en couches et primes d'allaitement maternel.

Etat Civil. — Naissance. — Anne-Marie Bargibant, rue de Flers, 82.

Publication. — Jean Bonvarlet, cultivateur à Santes, et Adèle Joveneaux, rue du Triez, 18.

FLERS

Consultation des nourrissons. — Pour la Section du Breucq, aujourd'hui à 15 h. 30, à l'Ecole maternelle, rue Gambetta, en présence de M. Defrenne, docteur, et de Mme Aron-Fourrier, sage-femme.

FLERS-BREUCQ

Leçon de jardinage. — La Société d'horticulture et des jardins ouvriers de France fera donner une leçon de jardinage, samedi 16, à 19 h. 30, salle du café de la Planche-Epinoy, 51, boulevard de la République, par M. Defroyenne.

Distribution gratuite des graines pour 1937. Tombola.

Mutuelle « La Fraternelle ». — Les membres de la société se reuniront en assemblee générale, le 17 janvier, à 15 h., Foyer des Amicales, place Constantin-Descat, au Breucq.

La commission se réunira vendredi 15, à 19 h. 30, chez son président, M. Desmarets, rue de Wasquehal.

HEM

LA HAUSSE DU CUIR

On nous prie d'insérer :

« Au cours de sa réunion générale du 10 janvier, l'Association Amicale des Patrons cordonniers d'Hem, dont le siége social est à Roubaix, 28, rue du Vieil-Abreuvoir, a décidé, en raison de l'augmentation du coût de la vie et de la hausse continuelle du cuir, d'augmenter le tarif des réparations de chaussures et, ce, à partir de janvier 1937. Elle espère que la clientèle comprendra la situation dans laquelle se trouvent ces petits artisans qui, jusqu'à présent, n'avaient pas augmenté leurs prix, et qu'elle continuera à leur accorder sa confiance ».

Artisans cordonniers. — Les artisans cordonniers, qui n'auraient pas encore souscrit leur déclaration au registre des métiers, peuvent se présenter chez M. Vos André, 161, rue Jules-Guesde, pour la délivrance du certificat artisanal obligatoire pour l'inscription au registre des métiers, ainsi que tous autres renseignements Permanence tous les jours.

Dispensaire antituberculeux. — La consultation du 21 pour les enfants, est avancée, elle aura lieu jeudi 14, à 19 h.

LANNOY

Jeunes pour la paix. — Assemblée générale, au siège, café Saint-Philippe, le 17 janvier, à 9 heures.

Le soir, à 19 h. 30, souper annuel de la section (cout. 5 fr.). Les dames sont admises. Les adhésions seront reçues au siége, jusqu'au 15 inclus.

LYS-LEZ-LANNOY

UNE AUTO DANS UN FOSSÉ

En tournée hier matin, rue Gambetta, le garde Swart remarqua une auto abandonnée dans le fosse gauche longeant la dite rue. Cette voiture portait une plaque d'identité au nom de M. Auger Jean, rue Jules-Guesde, 7, à Puteaux (Seine). Renseignements pris, cette automobile avait été achetée récemment par M. Demanghon Auguste, forain à **Roubaix**, quartier du Pile, et c'est lundi soir que le propriétaire abandonna vers 22 h. sa voiture qu'il avait engagée maladroitement dan sle fossé bordant la route. L'enquête se poursuit pour vérifier si les renseignements sont exacts.

REUNION GENERALE DE L'AMICALE LAIQUE FERDINAND BUISSON

La commission de l'Amicale prie tous les sociétaires à assister, munis de leur carte, à la réunion plenière de l'assemblée, qui aura lieu à la salle municipale des fêtes, samedi 16, à 20 heures.

Sur le vu de cette carte, sera accordé un numéro de la tombola qui sera tirée au cours de la séance.

Par suite du renouvellement de la commission, les sociétaires sont priés de faire parvenir leur candidature à M. Verbéke, 26, rue Jules-Guesde, avant le 15 janvier.

Les familles des sociétaires pourront assister à la seance.

Chômage. — Le pointage des chômeurs aura lieu pour les hommes, aujourd'hui, à 9 h., et pour les femmes à 14 h. 30.

Accident du travail. — Chez MM. Poullet et fils, tanneurs, rue Jeanne-d'Arc, le nommé Manche Richard 30 ans, ouvrier tanneur, demeurant à Hérinnes, chaussée d'Audenaerde, 31, a fait au cours de son travail une chute sous un foulon à la suite d'une glissade et fut happé par la tige de fer qui sert à la fermeture de la porte de ce foulon. Le docteur Wiot lui a ordonné un mois de repos.

Consultation des nourrissons. — Les mamans frequentant habituellement la consultation de Lannoy sont informées qu'elles doivent dorenavant se présenter à celle de Lys, avenue Anatole-France, jeudi, à 15 h. 30. La consultation de la rue Jeanne-d'Arc aura lieu à 14 h. 30.

Musique municipale. — Jeudi 14, à 18 h. 30, répétition pour le pupitre des trombones ; à 19 h. 30, répétition générale.

LEERS

A LA FRATERNELLE DES A. C.

Lors de sa dernière assemblée générale, la Fraternelle des A.C. a eu à élire un nouveau secrétaire en remplacement de M. Jules Deberdt, lequel vient de quitter Leers pour prendre la direction d'un important tissage dans l'Aisne.

C'est à M. Léon Labalette que le poste important de secrétaire vient d'échoir Depuis quelques mois, il occupait la fonction de secrétaire adjoint, laquelle aura maintenant comme titulaire M. Gustave Deslée.

M. Léon Labalette, sympathiquement connu et aimé, sera un digne successeur de M. Jules Deberdt. Il fit son service militaire dans le service de santé, à l'hôpital militaire de Lille. Au début de la guerre, il était sergent et, en 1918, adjudant. Actuellement, il est lieutenant de réserve dans l'administration du service de santé.

M. Léon Labalette est proposé pour la Légion d'honneur.

UN CONCERT DE L'ORPHEON LEERSOIS

L'Orphéon Leersois annonce, pour le mois de mars, un nouveau concert dans la salle Tjentéle-Decocq, rue Michelet.

De nouveau la société a fait appel à la célèbre troupe Portier, de Wattrelos. La population, qui a déjà pu, par deux fois, apprécier cette phalange d'artistes, saura gré à l'Orphéon Leersois de lui donner, de nouveau, l'occasion de l'applaudir.

Nous donnerons, sous peu, le programme de ce gala.

Symphonie Bernard. — Les cours de solfège reprendront ce soir, salle de Mme Vve Prévot, 1, rue de Roubaix. Les jeunes gens désireux d'apprendre la musique pourront s'y faire inscrire.

Les répétitions générales reprendront le mercredi 20, à 19 h. 30, au siége de la société.

La Banquet des Mutilés. — Le banquet annuel de la Section de Leers des Mutilés et Réformés de Guerre aura lieu samedi 16, à 19 h. 30, salle du café de M. Georges Détremmerie, 1, place de l'Eglise.

Société de tir « La Jacqueline ». — Les prix du mois ont été attribués comme suit : 1. Jules Muylle ; 2. Albert Ruysckaert ; 3. François Klein ; 4. Et. Pipart ; 5. Albert Klein ; 6. Jean Delcambre ; 7. Jules Debeyne ; 8. Edouard Ellinck.

Amicale Française. — L'assemblée générale aura lieu dimanche 17, au siége, Café de la Douane. Renouvellement de la Commission.

Consultation des nourrissons. — Prochaine séance, jeudi 14, à 15 h., salle de l'école des filles, rue de la Mairie.

Football. — Le R. C. L. et l'E. S. Annœullin ont fait match nul dimanche : 1 à 1, devant un nombreuse galerie.

Au début, Leers attaque, mais Annœullin riposte et il s'en faut de peu que le gardien leersois ne soit battu. Les attaques des visiteurs sont plus liées et ils marquent le premier but à la 25e minute. Leers riposte sans succès et Annœullin obtient un pénalty, qui est botté sur le poteau. — La reprise voit les visiteurs s'effondrer ; Leers, qui joue constamment dans les buts de ses adversaires, ne peut faire mieux qu'égaliser.

Manille contrée. — Samedi 16 et dimanche 17 chez Bambrugge, rue de l'Eglise, concours de manille contrée. Deux tours pour 15 fr. Mise : 2 francs.

TOUFFLERS

LA FRAUDE

Lundi vers 20 h., des douaniers ont arrêté le nommé Achille Lejour, né à Wattrelos en 1886, sans domicile fixe, porteur de 10 kilos de tabac.

CENTIERS EN TOUS GENRES
Prix sans concurrences
Tous travaux garantis
MOUSSALLI-NOVOL
43, rue du Collège. ROUBAIX
3534

TOURCOING

Bureaux : **Rue Fidèle-Lehoucq, 3** à TOURCOING. — Téléphone : **9.55.**
Dépôt de vente : **14, rue Fidèle-Lehoucq.**

FAUCHÉ PAR UNE AUTO
UN CYCLISTE FUT GRAVEMENT BLESSÉ

Un grave accident s'est produit hier, vers 13 h. 45, à **Tourcoing**, avenue de la Marne, à l'endroit ou elle s'amorce, au pont-levis électrique du quai de Marseille.

A cet endroit, la piste cyclable fait un coude très accentué et coupe la chaussée, se rapprochant, puis franchissant les voies du tramway.

Un cycliste, M. Henri Dequlrez, né à **Comines** (Nord), le 22 janvier 1894, marié, demeurant à **Marcq-en-Barœul**, 113, chemin de Halage, quittait le trottoir cyclable et prenait la courbe de l'avenue, quand il fut fauché et renversé par une auto venant de la rue Charles-Wattinne, et que pilotait Mlle Germaine Frys, 27 ans, demeurant rue de Turenne, 28, à Tourcoing, qui se dirigeait vers Mouvaux et Lille.

Projeté à terre, il y resta inanimé et fut aussitôt secouru par de nombreux témoins de sa chute.

M. Rossignol, commissaire de police du 2e arrondissement, se rendit sur les lieux et commença son enquête.

Le blessé fut transporté à l'hôpital civil de Tourcoing par la camionnette de la police. Le docteur Decherf, qui le visita, releva, outre la commotion, très violente, une grande plaie de la tête. Le blessé est dans le coma et son état est considere comme très grave.

LA DOUANE VEILLE...

Le poste de douane française a arrêté hier les nommés Pierre Moulin, né en 1911, demeurant à Lille, rue Pierre-Legrand, 21, manœuvre, porteur de cinq kilos de tabac beige, et Noël Vermont, né en 1911 également, sans domicile fixe, porteur de 25 kilos. Ils ont été déférés au Parquet de Lille par la gendarmerie de Tourcoing.

LA BRADERIE D'HIVER DES COMMERÇANTS DU CENTRE

C'est lund. 18 janvier qu'aura lieu cette braderie, mais afin de faciliter les personnes ne travaillant pas le samedi par suite de la loi de 40 heures, certains commerçants mettront en vente, à l'intérieur, à partir de samedi matin, les nombreux articles réservés à la braderie de lundi.

Il faut souligner l'intérêt exceptionnel qu'aura cette manifestation au point de vue des prix qui seront appliqués. En effet les articles bradés sont toujours vendus au-dessous de leur valeur et cette baisse sera faite sur les articles mis en vente au cours de la dernière saison, donc sur les anciens prix, ce qui fait double bénéfice pour les acheteurs. Nombreuses seront lee personnes qui voudront profiter de cette occasion et de ces prix.

Rappelons que c'est le samedi 13 février qu'aura lieu le bal annuel des commerçants dans les salons de l'Hôtel Cornet, avec le concours d'un excellent orchestre. Les cartes seront en vente à partir de vendredi.

DISPARITION INQUIÉTANTE

On signale la disparition d'un pensionnaire des hospices, M. Charles Cappelaere, 38 ans, taille 1 m. 70, assez maigre, figure allongée et rasée. Il a quitté l'établissement hospitalier jeudi 7, vers midi. Il est vêtu et coiffé de l'uniforme et d'un cache-nez vert ; il porte des chaussures à lacets.

Les personnes susceptibles de fournir des renseignements sont priées de bien vouloir les communiquer à M. l'économe des hospices de Tourcoing, 3, rue d'Havre.

LA CRIÉE AUX HALLES

Marchandises vendues à la criée le 12 janvier : Chicons, 1.90 à 1.95 le kilo ; oignons, 0.40 à 0.55 le k. ; choux de Bruxelles, 1.30 le k. ; céleris, 0.45 à 0.70 la tête ; oranges, 2.25 à 3.90 le k. ; mandarines, 3 à 4 fr. le k. ; bananes, 23 à 28 fr. la caisse ; citrons, 28 à 35 fr. le cent ; dattes, 4.50 le k. ; pommes, 0.40 à 1.20 le k. ; beurre, 15.50 à 19 fr. le k. ; harengs salés, 54 fr. le fût.

A partir du dimanche 17 janvier, la criée des Halles esra fermée le dimanche pendant les mois de janvier, février, mars, avril, octobre, novembre, décembre.

Sociétés et Comités

COMITÉ D'ACTION ARTISANALE. — Permanence salle des Artisans, Institut Colbert, 16, rue de Gand, ce jour, de 14 à 19 h.

LA LIBRE-PENSEE. — Réunion ce soir, à 14 h. 30, rue d'Havré, 3, pour les funérailles civilesc de Mme Vve Charles Bonneel-Minaert.

CERCLE UNION SYMPHONIQUE. — Ce soir, à 20 h., rép. gén. et réun. de commis.

ORPHEON DES TRAVAILLEURS. — Ce soir, rép. gén. à 20 h., au local.

ARTISANAT FRANÇAIS. — Ce jour, de 18 h. 30 à 19 h. 30, permanence Café Leman-Billet, 134 rue Nationale.

A. C. DE L'U.N.C. — **Groupe du Sacré-Cœur.** — La Commission annonce le décès de M. Debrabant Jules, membre du groupe.

Les funérailles auront lieu jeudi 14, à 9 h., en l'Eglise du Sacré-Cœur.

Les adhérents libres sont priés d'assister aux funérailles. Réunion à la maison, 36, rue de la Blanche Porte, à 8 h. 45.

A. C. GROUPE DU CENTRE. — Permanence dimanche 17, de 10 h. à midi, au siège, place Victor Hassebrouck : perception des cotisations. Se munir de la carte grise de la Fédération.

E.P.S.O.R. (**Artillerie**) — Séance se jour, à 19 h. 30 au siége.

ORPHEON L'ECHO DE LA FRONTIERE. — Ce mercredi, à 20 h. répét. gén. au siége. Communication en vue de la prochaine fête de famille.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

BASKET-BALL. — **U. S. T.** — Mercredi à partir de 18 h. 30, entraînement et réunion de commission et des capit. d'équipes, pour l'organ. des matches-retour commençant dimanche.

CYCLISME. — **La Pédale des Francs.** — Réun. mensuelle le 14, à 19 h., Renouv. de la Commis. et inscriptions.

ETAT CIVIL

Naissances : Roland Bonneel, 138, rue Nationale ; Jeannine Stoffel, 13, rue du Général-Dampierre ; Roger Paris, 68, rue Ste-Barbe ; Henri Declercq, 138, rue Nationale.

Publications : Paul Selosse, commerçant 35, rue du Calvaire, et Stéphania Van Sluys, a.p. à La Panne.

REMERCIEMENTS

Les familles SIX-RIEMS, très touchées des marques de sympathie qu'elles ont reçues lors du décès de

Serge-Louis SIX

remercient sincèrement les personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, empêchées, leur ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

HALLUIN

UNE GRÈVE A LA FILATURE DUFOUR

Les Etablissements Dufour frères, filature, chemin de Linselles à Halluin, occupe 140 ouvriers et ouvrières.

La Direction de cette usine vient d'embaucher une ouvrière spécialisée pour travailler dans la partie « Bobinage et Devidoir », où déjà sont occupées 25 ouvrières. Ces dernières jugent inacceptable pour elles, cet embauchage, attendu qu'il y aurait chômage partiel dans cette partie de l'usine.

Ces 25 ouvrières, pour protester contre ce fait, quittèrent le travail, se mettant en grève.

Dans la matinée, la Direction patronale décidait de mettre en chômage le reste de l'usine par suite de l'arrêt du Bobinage.

L'usine est donc arrêtée complètemant.

Hier après-midi à la Maison du Peuple, eut lieu une réunion pour les 25 ouvrières en grève.

Ce matin, une nouvelle réunion est prévue, qui determinera vraisemblablement la fin de ca conflit.

Avis aux mutilés. — Les membres du groupe titulaires d'une carte demi-tarif pour circuler sur les lignes de tramway de l'E.L.R.T. sont informés que le renouvellement des cartes se fait du 4 au 31 janvier inclus.

Celles-ci doivent être adressées au dépôt de Marcq-en-Barœul, bureau du Secrétariat de l'E.L.R.T. (Joindra une enveloppe timbrée pour le retour).

Les cartes seront considérées comme nulles pour l'année 1937 et leurs titulaires devront, dans ce cas, acquitter le prix de leur transport.

Lors de la prochaine réunion générale vendredi 15, au siége, 26, rue Française, les membres pourront remettre leur carte au Secrétaire-Trésorier.

Concordia-Harmonie. — Les répétitions reprennent. Cette semaine, exceptionnellement, ce soir, répétition à 19 h. 45, au Café de la mairie.

Répétitions du mercredi. — « Philharmonie » au Café des « Vieux Amis », à 19 h. 30 ; à la Maison du Peuple, à 19 h. 45 pour les musiciens de la « Fraternelle » ; Au Parc des Sports, à 18 h.30, pour les Pupilles et adultes.

Administration de l'Hospice. — Nous apprenons que par arrêté préfectoral, sont maintenus en fonctions jusqu'au 31 décembre 1940 : MM. Polydor Stock et Adrien Demaslet.

LES MEUBLES LERUSTE SONT GARANTIS LONGTEMPS

RONCQ

Groupe « Force et Santé ». — Jeudi au local municipal pour les fillettes du groupe, exercices d'éducation physique. Rassemblement à 9 heures.

A la fanfare du Blanc-Four. — Aujourd'hui, reprise des répétitions à 19 h. 45, au Café de l'Etoile, rue de Lille.

Cours d'adultes. — Dans les écoles communales du centre et Blanc-Four, ce soir, à 19 heures.

Consultation des nourrissons du Blanc-Four. — Aujourd'hui, à 15 h., pour les enfants dont les noms commencent par les lettres E à Z, ainsi que ceux qui pour une raison quelconque, n'auraient pu être présentés à la consultation du 12 janvier.

NETTOYAGE ÉCONOMIQUE

Embellissez, à peu de frais, votre maison. Lavez vos boiseries, vos plafonds, vos planchers, avec du « SELCO » Ils seront si beaux que cela vous evitera probablement de les repeindre cette année.

Dose à employer : Pour simple lavage et remise à neuf une à plusieurs cuillers à soupe dans un demi seau d'eau.

Pour enlever complètement la peinture : 1 sachet à 0.40 dans seulement 1 petit litre d'eau tiede et laissez tremper. 254

MOUVAUX

Un commerçant se blessa en tombant d'un tramway

Lundi soir, vers 21 heures, M. Jules Desreux, âgé de 64 ans, commerçant, demeurant à Mouvaux, rue de Roubaix, 50 s'apprêtait à descendre du tramway Mongy à l'arrêt de la rue Faidherbe, lorsque soudainement il tomba du tramway et se blessa dans sa chute.

Relevé par les témoins de l'accident et notamment par les agents de la compagnie de l'E.L.R.T. M. Desreux qui portait une blessure à la tête ainsi que diverses contusions reçut les soins du docteur Deldalle de Mouvaux.

Informé de l'accident, M. Comtesse, commissaire de police a procédé dans la soirée de lundi, à l'enquête d'usage.

Union des Artisans de la région du Nord. — Permanence Mercredi 13, de 17 h. 30 à 19 h., chez M. Deblock, coiffeur ; Au Moulin Rouge, 79, rue Gambetta, à Mouvaux-les-Francs.

Harmonie municipale. — Jeudi 14, à 20 h., répétition générale avec tambours et clairons. A l'issue de la répétition réunion annuelle.

Clique scolaire et post-scolaire. — Jeudi 14, à 19 h. 30, au siége, répétition générale des tambours et clairons. Un appel est fait auprès des anciens sociétaires et des jeunes gens désirant apprendre à jouer du clairon ou du tambour. Des instruments sont à leur disposition. Des membres de la Commission civile seront présents pour la question des vareuses.

Basket-ball. — Au Stade Victor-Boucquey, à Lille, dimanche, à 14 h. 30, le Fémina Sports Mouvallois I-A rencontrait la correspondante de l'Ol. Lillois. D'emblée, les Mouvalloises imposèrent leur jeu et arrivèrent à la mi-temps à totaliser 29 points contre 12. — Après la pause, le jeu devint plus serré et plusieurs fautes personnes furent relevées à la charge des Lilloises. — Finalement, Mouvaux l'emporta par 62 points à 17.

MARCQ-EN-BARŒUL

Une femme se cassa la jambe. — Alors qu'il y avait du verglas sur la route, Mme Louise Delval, demeurant rue de la Becqueterie, dans le quartier de Rouges-Barres, entrait, vers 9 h., dans un magasin d'alimentation de la rue de l'Abbé-Lemire, lorsque, subitement, elle glissa et tomba lourdement sur la chaussée, se cassant la jambe droite.

Le docteur Delos, de Mons-en-Barœul, fut appelé à donner ses soins et réduisit la fracture de la blessée, qui devra être radiographiée.

LILLE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 12 JANVIER 1937

Un procès en déconciation. — Le 13 juillet 1935, M. Edmond Debruyne, maire de la ville d'Armentières, adressait au Procureur de la République à Lille, une lettre pour exposer certains faits qu'il imputait à M. Emile Gauquié, secrétaire de ladite mairie d'Armentières.

L'enquête suivit son cours et une instruction fut ouverte. Après audition des parties en cause et de nombreux témoins, le magistra-instructeur rendit une ordonnance de non-lieu en faveur de M. Gauquié.

A la suite de ces faits, M. Gauquié poursuivit M. Debruyne. Les débats ont eu lieu hier après-midi. Après réquisitoire du substitut d'audience, le Tribunal a mis l'affaire en délibéré.

La fraude. — Jean Delaunoy, peintre, domicilié à Mouscron, a frauduleusement introduit en réunion sur le territoire de Wervicq 60 kilos de tabac de provenance étrangère. Ce délit a été commis en compagnie d'autres individus demeurés inconnus. Delaunoy a été condamné à 3 mois d'emprisonnement et à une amende de 3.750 francs.

— 6 jours d'emprisonnement et 3.750 francs d'amende à Jules Vancoillie, âgé de 29 ans, plafonneur à Wervicq ; 6 jours et 1.075 fr. d'amende à Théodore Petit, 25 ans, teinturier à Tournai ; 6 jours d'emprisonnement et 593 fr. 75 d'amende à Valère Maës, 23 ans, ajusteur à Anvers, qui étaient poursuivis pour même délit de fraude en douane.

Le bien d'autrui. — André Thévelin, 24 ans, boulanger à Lille, 76, rue de Tournai, a ramassé et conservé un panpalon qui était tombé d'un rayon de la maison Esders, place de Béthune à Lille. 15 jours d'emprisonnement.

Indésirable. — Pour avoir contrevenu à un arrêté d'expulsion Frédéric Deschryver, 52 ans, terrassier à Bruxelles, a encouru 1 mois d'emprisonnement et 5 fr. d'amende pour la contravention d'ivresse.

ARRESTATION POUR ABUS DE CONFIANCE

Sur plainte de M. Loiseau, cafetier, 5, rue de Roubaix, la Sûreté a arrêté Alphonse Bourdon, âgé de 32 ans, démarcheur, demeurant 162, rue de Paris.

Bourdon a été déféré au parquet, sous l'inculpation d'abus de confiance au préjudice du plaignant et de plusieurs autres commerçants du même quartier.

Ayant reçu d'eux de l'argent destiné au percepteur des contributions, il l'avait gardé et dépensé.

PREMIER SALON RÉGIONAL DE PHOTOGRAPHIE ET DE CINÉMATOGRAPHIE D'AMATEURS

Le 1er salon de photographie et de cinématographie d'amateurs aura lieu, en mars prochain (entrée gratuite), en la salle d'exposition de la rue des Ponts-de-Comines. Tous les groupements et ciné-clubs qui participent à cette manifestation d'art ont réuni des œuvres d'une rare beauté où sont fixés les multiples aspects de la nature, les attitudes et les caractères de maints personnages. Scènes familiales ou de la rue, gestes graves ou burlesques, toute la vie est là, surprise dans sa diversité fugitive.

Un concours doté de nombreux prix récompensera les meilleurs productions.

Pour s'inscrire, s'adresser au commissariat général, 46, rue Faidherbe, de 14 h. 30 à 15 h. 30.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

UNE CAMIONNETTE EN FEU

Samedi, vers 20 h., M. Max Tanguy, qui rentrait à la Société des Crèmes Instantanées, rue de la Gare, avec une camionnette chargée de marchandises, s'aperçut tout à coup que son véhicule prenait feu. Il n'eut d'autres ressources que de téléphoner à la police qui aussitôt prévint le poste de pompiers. Ceux-ci se rendirent immédiatement sur les lieux et en très peu de temps parvinrent à éteindre le feu, qui provenait d'un court circuit à l'accumulateur.

Le siège, l'intérieur de la voiture et les marchandises ont été la proie des flammes.

Un interdit de séjour arrêté. — Lundi matin, vers 6 h. 30, la police a procédé, rue Jeanne-Maillotte, à l'arrestation du nommé Louis Vandenbos, âgé de 30 ans, et exerçant la profession de marchand ambulant. Celui-ci, qui était interdit de séjour, a été conduit au Parquet et écroué.

SAINT-ANDRE

Vagabondage et scandale sur la voie publique. — Au cours d'une tournée, le garde Lavice a rencontré, rue de la Gare, un nommé Georges Sieuw, âgé de quarante et un ans, sans domicile fixe qui, pris de boisson, faisait du scandale dans le quartier.

Le garde Lavice a conduit le perturbateur au violon municipal, où il a pu, durant la nuit, cuver son vin en toute quietude.

WAVRIN

Braconnage. — Depuis quelque temps, les chasses de Wavrin et celles environnantes recevaient la visite des braconniers dont la présence était décelée par de nombreuses projections lumireuses émises par phares et des coups de feu tires en divers endroits. Au cours d'une des embuscades faites par les gardes-chasse Salle et Leclercq accompagnés de gardes de la Fédération, un groupe de braconniers fut surpris en flagrant délit dans la nuit du 8 janvier, vers une heure du matin. Se voyant découverts, les braconniers lancèrent le sauve-qui-peut et prirent la fuite, néanmoins Albert Dallenne dit « Le Frisé » put être appréhendé et arrêté. Ses compagnons réussirent à prendre la fuite.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

NIEPPE

Douce France ! — Henri Vervaecke, domicilié à Ploegsteert, titulaire de plusieurs condamnations et d'un arrêté d'expulsion du territoire français en date du 26 février 1936, avait commis l'imprudence d'aller visiter des amis à Nieppe.

Les gendarmes, qui veillent, le mirent en état d'arrestation. Vervaecke a été déféré au parquet d'Hazebrouck et écroué.

BLARINGHEM

Découverte de marchandises de contrebande. — Les douaniers de service de Saint-Omer, effectuant une visite au domicile de M. Lucien Debeyser, écangeur de lin à Blaringhem, ont découvert, dans un réduit servant de cave, neuf kilos de tabac étranger.

L'intéresse a déclaré avoir acheté la marchandise à un colporteur inconnu. Il sera poursuivi néanmoins.

DUNKERQUE

AUTOUR DES DÉCLARATIONS D'UNE JEUNE BONNE D'ESQUELBECQ

UNE CONFRONTATION A EU LIEU HIER

Le juge d'instruction, M. Gaultier poursuit activement son enquête en vue d'établir la part de vérité dans les déclarations de la jeune Polonaise Maria Motyl qui accuse ses employeurs, fermiers à Esquelbecq, M. et Mme B..., de mauvais traitements.

On sait que la domestique se plaint d'avoir été battue, d'être obligée de travailler de 12 à 14 h. par jour et de ne recevoir pour tout salaire que le minimum de nourriture et, mensuellement, une cinquantaine de francs seulement sur les 230 qui lui sont dûs.

Les fermiers nient énergiquement les affirmations de leur servante et ajoutent que jamais leur personnel n'a eu à se plaindre de sévices ou défaut de nourriture. Ils citent, à l'appui de leurs dires, les témoignages éventuels de diverses personnes qui, vraisemblablement seront entendues par le juge.

Une confrontation a eu lieu hier après-midi dans le cabinet du magistrat instructeur, entre les fermiers Maria Motyl et le jeune garçon vacher, Joseph Pressé, pupille de l'Assistance publique.

D'autres témoins, notamment le garde champêtre ont été priés de venir déposer.

UN TRISTE PERSONNAGE APPRÉHENDÉ PAR LA SURETÉ

La Sûreté a procédé hier soir à l'arrestation d'un individu déclarant exercer la profession de garçon de café, qui avait conduit de Paris à Dunkerque, deux jeunes femmes en vue de les employer dans une maison spéciale.

C'est à la suite de la déclaration des deux femmes, Solange Vermerch, née en 1915 à Aubervilliers et Jeanne Cambot, née en 1909 à Brest, qui, paraît-il, ignoraient à quel « métier » on les destinait, que le singulier garçon de café a été appréhendé.

Il s'agit du nommé Cheze Jacques, dit Jacky, né le 13 mai 1912 à Sainte-Agathe (Puy-de-Dôme), domicilié 90, rue du Connétable à Chantilly.

M. François, commissaire central de police a procédé à l'interrogatoire des deux femmes ainsi que de la tenancière de l'établissement.

Cheze a été entendu également et retenu à la disposition de la justice.

Une ménagère victime d'un vol

Mme M..., demeurant rue du Maréchal Joffre à **Grand-Fort Philippe**, s'était rendue à Dunkerque dans un magasin de la rue Faulconnier à l'effet d'y choisir des primes.

Sur une sellette, elle avait déposé son sac à main renfermant divers papiers ainsi qu'une quarantaine de francs en menue monnaie et une montre en or d'une valeur de 1.000 francs.

Son choix terminé, la ménagère voulut reprendre possession de son bien. Le sac à main avait disparu.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

ZEGGERS-CAPPEL

UN CULTIVATEUR VICTIME D'UN VOL

Un vol a été commis au domicile de M. Joseph Bardel, cultivateur.

Le ou les malfaiteurs ont dû pénétrer dans la maison par une fenêtre qu'ils réussirent à ouvrir sans bruit. L'opération fut effectuée sans bruit pendant la matinée alors que la fermière était au marché.

La clef se trouvant sur l'armoire dans laquelle l'argent est déposé habituellement, la tâche fut aisée pour s'en emparer.

Ce n'est que l'après-midi, alors qu'elle se disposait à mettre de côté l'argent qu'elle avait obtenu au marché, que Mme Barbier